



INTÉRÊTS ET LIMITES DE L'USAGE DES PLANTES ÉLEVAGE

DUREE : 7H soit 1 jour(s)

INTERVENANT : Hubert HIRON, ex vétérinaire agréé bien être animal

Face à l'évolution des pratiques dans un contexte d'utilisation problématique des antibiotiques, la limitation de leur disponibilité, leurs effets déclinants par le développement de bactéries résistantes, les éleveurs souhaitent se tourner vers de nouvelles pratiques. Les médecines naturelles sont même imposées par le cahier des charges de l'agriculture biologique (REPAB) en première intention. La connaissance des plantes et produits à base de plantes et la réglementation qui s'y rattache est donc une nécessité dans un contexte où la méconnaissance peut se traduire par un usage non conforme. Un éleveur formé associé à un vétérinaire compétent est à la base d'un travail commun pour une évolution harmonieuse et productive de l'élevage français.

OBJECTIFS

Apprendre à mieux lutter contre l'antibiorésistance
Mieux connaître les plantes et leurs utilisations possibles en élevage
Savoir ce que la législation autorise ou non

PROGRAMME

Jour 1 :
Matin : 3h30

Objectifs :
Acquérir les notions de base réglementaires sur l'utilisation des plantes
Savoir comment et quand faire appel aux plantes
Savoir sérier les différentes catégories de plantes
Connaître les différentes formes possibles par lesquelles les bénéfices des plantes sont actés
Connaître les différentes possibilités de la phytothérapie en élevage
Savoir quels intérêts les plantes peuvent apporter à un élevage et dans quelles conditions
Savoir qu'attendre de la phytothérapie alimentaire

Après-midi : 3h30

Objectifs :
Comprendre l'intérêt des huiles essentielles pour le bien-être des animaux
Connaître les risques et les limites de l'utilisation des huiles essentielles
Connaître trois types de pratiques simples pour commencer en élevage



METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site www.odfi-zoneverte.com

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos formations/FAQ formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations)

CONTACT

Adresse internet : zoneverte@giezoneverte.com

Responsable administrative et formation : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

Courrier : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

